

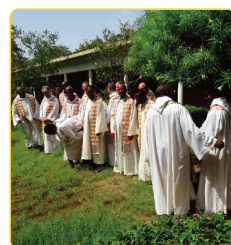
Bienvenue ! (en wolof)

teranga

Nouvelles de la mission des frères Carmes Déchaux au Sénégal

Rencontre fraternelle

Les missions de carmes déchaux sont nombreuses en Afrique, et leur collaboration qui se renforce passe par des rencontres régulières. C'est ainsi que du 7 au 11 novembre dernier, notre couvent de Keur Mariama repoussait ses murs pour accueillir les frères Saverio Gavotto, Provincial de Gênes ; Eduardo Manicini, représentant le Provincial de Milan ; Marco Gazzoli, délégué du Cameroun ; Philibert Namphande du Malawi, président de la conférence anglophone ; Jérôme Paluku, secrétaire de la coopération missionnaire ; Emile M'Bra, délégué de Côte d'Ivoire ; Roger Tshimanga, délégué du Congo ; Valentin Ntumba, du Congo ; Aurelio Gazzera, délégué de Centrafrique ; Zacharie Igirukwayo, délégué du Burundi ; Moïse Ralaiarisoa qui remplaçait le délégué de Madagascar ; Daniel Ehigie, définitiveur, et enfin Henri Déjeant, provincial d'Avignon Aquitaine. **Les frères de la communauté avaient** laissé leurs chambres et **revêtus leur tenue de service** pour s'occuper de leurs hôtes. Les journées ont vu alterner les temps de travail et de réunion avec les visites fraternelles, à nos sœurs de Sébikhotane notamment, ou à nos frères bénédictins de l'abbaye de Keur Moussa, et bien sûr à nos voisins les carmelites missionnaires thérésiennes, heureuses de présenter leur dispensaire. **Ces rencontres de supérieurs permettent notamment de rassembler les forces et compétences** des différentes délégations au service de la formation des jeunes frères. Elles permettent également notre intégration plus profonde à la branche africaine du Carmel, bien vivante. Ainsi et depuis quelques années, les ministères de nos frères en d'autres missions ont été assez fréquents, pour la prédication et la formation, soit pour des services ponctuels, soit dans des missions de plus long terme comme cela avait été le cas pour notre frère Marie-Joseph au Cameroun. Nos frères missionnaires ont été très heureux de cette belle rencontre fraternelle.



Le Sénégal émergent



Sénégal Emergent
Liguey nguir èlèk

Les villes sénégalaises sont parées d'affiches annonçant fièrement le « Sénégal émergent ». Du point de vue des transports, et avec la patience qui obtient tout, la promesse n'est pas vaine. Ainsi, le 7 décembre 2017, le président Macky Sall inaugurait l'aéroport Blaise Diagne (du nom du premier député noir africain en France, en 1914), à 47km de Dakar, sur la route de M'bour. Ce changement modifie les habitudes de la communauté, et en fait, bénéficie grandement à la cohésion du Carmel au Sénégal. En effet, alors qu'auparavant il fallait souvent loger à Dakar, le nouvel aéroport est proche du carmel de Sébikhotane, et les visiteurs qui atterrissent tard à peuvent être conduits sans difficulté à l'hôtellerie des carmelites par nos frères missionnaires. Les passages à Sébikhotane se font ainsi plus fréquents. Alors oui, vive le Sénégal émergent.





La Madre à Madagascar

Au mois d'août dernier, notre frère Marie-Laurent s'est envolé pour rejoindre Madagascar. Il y donnait une semaine de cours à huit frères carmes, issus de Côte d'Ivoire, du Centrafrique, du Cameroun et bien sûr de Madagascar. Comme on pouvait s'y attendre, la prédication portait sur sainte Thérèse d'Avila. Il a ensuite prêché des sessions dans trois des carmels de l'île, sur sainte Thérèse de Jésus, et puis également deux sessions dans des maisons de formation de nos frères, sessions qui portaient sur la Madre. **Les compétences thérésiennes de frère Marie-Laurent ont bien été mises à profit.**

Le pays compte environ 25 millions d'habitants, avec une proportion de catholiques estimée à près de 100%. L'île, montagneuse et fertile, offre un contraste naturel saisissant avec les plaines pauvres et sèches de notre Sénégal. La pauvreté est cependant très importante, et l'insécurité également. Depuis l'indépendance en 1960, Madagascar doit faire face à de graves problèmes de corruption qui freinent considérablement son développement. Le Carmel est bien présent, avec notamment quatre couvent de carmélites cloîtrées et six maisons de carmes.



Un ordre marial ?

Certains évènements, tout petits en apparence, peuvent parfois être lourds de signification. Certaines rencontres également. C'est le cas de cette petite conversation rapportée comme suit dans les chroniques du couvent de Keur Mariama.

Jeudi 5 octobre

Aux alentours du séminaire, fr. Alain-Marie retrouve un séminariste qui, maintenant, en est à sa troisième année de théologie. Il prépare un mémoire sur la dévotion mariale dans le diocèse de Kaolack. Comme notre communauté fait partie des points qu'il se propose d'étudier, il commence par une bonne question, ou la bonne question : « Est-ce que vous appartenez à un ordre marial ? » Est-ce que, afin de nous définir, quelqu'un nous a déjà posé pareille question, depuis que nous sommes là ? Cela fait plaisir d'entendre cette question... à la place de questions plus fonctionnelles : Vous êtes des moines ou vous sortez pour aller dire la messe en paroisse ? etc.

La question est effectivement agréable à entendre pour les frères déchaux de la bienheureuse Vierge-Marie du Mont Carmel.

Le woloof pour la mission

Si le français est assez bien parlé au Sénégal, il est néanmoins très utile de savoir parler woloof. C'est à l'apprentissage de cette langue influencée par l'arabe que s'est attelé notre frère Marie-Joseph, au cours d'un stage intensif de cours à la paroisse saint Abraham de Guédiawaye, durant les mois de décembre et janvier. **Il faut souffrir pour être missionnaire !**

Guédiawaye est une banlieue de l'immense agglomération de Dakar, toute proche de la mer.



Pour soutenir la mission des frères Carmes au Sénégal, adressez vos dons à la Procure des Missions

Newsletter Teranga - Parution mars 2018

Supplément gratuit à la revue missionnaire Teranga • N° ISSN : 2265-9633 • Imprimé à 5000 exemplaires.

Photos : Fr. Fryderyk Jaworski ocd, André, Carmes du Sénégal

Editeur : Procure des Missions des Carmes Déchaux - 10 bis rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier

■ Par virement bancaire

N° de compte bancaire international :
IBAN : FR76 3078 8001 0020 0902 8000 172
BIC : NSMBFRPPXXX
PROCURE DES MISSIONS

■ Par chèque à l'ordre de la Procure des Missions et à adresser à :

• France : Procure des Missions
10 bis, rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier
e-mail : zelateur.mission@carmel.asso.fr

Important :

Si vous désirez recevoir un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts, veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères** et l'envoyer à la Procure des Missions.

• Suisse : CCP 17-315529-6

• Canada : Chèque à l'ordre de la **Mission des Carmes** et à envoyer à :
Couvent des Carmes, 600 rue Notre-Dame Est,
Trois-Rivières (Québec) G8T 4G8 Canada.